

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1455/PCG prescrivait suspension du permis de conduire

n° 73-1455/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
1 octobre 1973

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1973

Date du numéro
10 décembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Sont suspendus pour une durée de quinze jours : Le permis de conduire n° 586/71 catégorie B délivré le 14 avril 1971 par TP Djibouti à M. Frederico Di Noia né le 27 juillet 1938 à Asmara fils de Antonio et de Redda, mécanicien demeurant à Djibouti Lotissement des Salines. Le permis de conduire n° 1208/71 catégorie B délivré le 11 août 1971 par TP Djibouti à M. Akbal Mohèmed Hassan né en 1947 Djibouti fils de Mohamed Hassan et de Halom Sania, demeurant à Djibouti quartier 1 boulevard 3 maison 5. Le permis de conduire n° 354/72 catégorie B.C.D. délivré le 15 mars 1972 par TP Djibouti à M. Farah Nour Mohamed né en 1923 à Hargueissa fils de Nour Mohamed et de Kairo Ahmed, chauffeur demeurant à Djibouti quartier 5 rue 17 n° 16. Le permis de conduire n° 420 catégorie B délivré le 16 juillet 1965 par TP Djibouti à M. Asfaou alias Makonen Afsa né en 1929 à Addis Abeba fils de Ratah Yenanou et de Mariama Beyen, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti «le Djebel ». Le permis de conduire n° 196/61 catégorie B délivré le 10 juillet 1972 par TP Djibouti à M. Abdi Hachi Farah né en 1939 à Erigabo fils de Hachi Farah et de Fatouma Omar, entrepreneur demeurant à Djibouti quartier 3 avenue 18 maison 5. Art. 2. — Sont suspendus pour une durée de 3 semaines : Le permis de conduire n° 10090 646 catégorie B délivré le 15 octobre 1962 par préfecture de Police de Paris à M. Gavani Jean-Claude né le 9 février 1944 à Paris (18°) fils de Jean et de Berger Mathilde, vendeur, demeurant à Djibouti quartier 7 boulevard 38 immeuble Omar Djama. Le permis de conduire dont le numéro est illisible catégorie B délivré en février 1964 par TP Djibouti à M. Djama Abdi Bakal né en 1928 à Djibouti, fils de Abdi Bakal et de Gouman Dembil entrepreneur. demeurant à Djibouti rue Duplex plateau du serpent. Art. 3. — Sont suspendus pour une durée de 1 mois : Le permis de conduire n° 782/71 catégorie B délivré le 19 mai 1971 par IF de Djibouti à M. Mohamed Houssein Saleh né en 1950 à Djibouti, fils de Houssein Saleh et de Fatma Mohamed, demeurant à Djibouti rue de la Mosquée. Le permis de conduire n° 749/71 catégorie B délivré le 12 mai 1971 par TP Djibouti à M. Hachim Ali Saïd, né en 1951 à Djibouti, fils de Ali Saïd et de Mariam Abdallah, opérateur à l'ORTF, demeurant à Djibouti quartier 2 boulevard 20 maison 7. Le permis de conduire n° 299/54 catégorie BCD délivré le 23 juillet 1969 par TP Djibouti à M. Taha Abdallah Saleh, né en 1933 à Djibouti, fils de Abdallah Saleh et de Safia Galeb, conducteur de car, demeurant à Djibouti avenue Georges Clémenceau. Le permis de conduire n° 229 catégorie B délivré le 27 avril 1962 par TP Djibouti à M. Ayaleow Birrou Adguer, né en 1929 à Gdamejale fils de Birrou Adguer et de Dedritou Zeoude, chauffeur. demeurant à Djibouti quartier 1 boulevard 7 maison 18. Le permis de conduire n° 1901/71 catégorie BCD délivré le 29 décembre 1971 par TP Djibouti à M. Mohamed Hassan Ahmed, né en 1942 à Tadjourah, fils de Hassan Ahmed et de Fatma Mohamed, chauffeur demeurant à Djibouti cité Arhiba 3P/29 Le permis de conduire n° 122/36 catégorie B délivré le 29 novembre 1967 par TP Djibouti à M. Hafid Abdallah Mohsein, né en 1911 à Djibouti, fils de Abdallah Mohsein et de Hosn Abdou, chauffeur demeurant à Ambouli boulevard 25 maison 61. Le permis de conduire n° 783/68 catégorie B.C. délivré en 1968 par TP Djibouti à M. Abdoukader Mohamed Loita, né en 1939 à Kobahad, fils de Mohamed Loïita et de Ahadi Ali sans profession, demeurant à As-Eyla Dikhil. Le permis de conduire n° 189/70 catégorie B.C. délivré le 2 juin 1971 par TP Djibouti à M. Moussa Abdi Negueye, né en 1948 à Ouea, fils de Abdi Negueye et de Chamis

Hadouleh, chauffeur demeurant à Djibouti quartier 6 rue 6 maison 19. Le permis de conduire n° 1727/71 catégorie B.E. délivré le 1 décembre 1971 par TP Djibouti à Mr° Moskonas Jacqueline née Mercier, née le 18 février 1948 à Djibouti, fille de Marcel et de Moskos Dominique secrétaire de direction, demeurant à Djibouti bouti, zone industrielle. Le permis de conduire n° 17 catégorie B délivré le 20 juin 1966 par TP Djibouti à M. Elmi Hersi Sougal, né en 1929 à Hargueisa fils de Hersi Sougal et de Salouglia Robleh, ouvrier, demeurant à Djibouti quartier 2 boulevard 24 maison 69. Le permis de conduire n° 1466 catégorie B délivré le 30 décembre 1972 par TP Djibouti à M. Mascre Christian, né le 6 septembre 1953 à Saily Laurette (Somme), fils de Louis et de Hourrier Mauricette militaire. demeurant à Diibotui 5° RIAOM Camp Letellier. Le permis de conduire n° 1409/70 catésorie B délivré le 16 décembre 1970 par TP Djibouti à M. Hassan Ahmed Wabar, né en 1946 à Djibouti fils de Ahmed Wabéri et de Alimo Chardi, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti quartier 4 avenue 22 maison 33. Le permis de conduire n° 192/53 catégorie B délivré le 12 aout 19/0 par IF Djibouti à M. Djama Mohamed Hori, né en 1933. à Djiibouti fils de Mohamed Hori et de Kaha Beksi. demeurant à Djibouti, quartier 7 avenue 28 maison 51. Le permis de conduire n° 209931 catégorie B délivré le 6 mais 1966 par préfecture Basses Pyrénées à M. Grauss Jean, né le 15 juillet 1942 à Strasbourg, fils de feu Bernard et de Antoni Emilie, militaire, demeurant à Djibouti Base Aérienne n° 188. Art. 4. — Sont suspendus pour une durée de 1 mois et 15 jours : Le permis de conduire n° 762/70 catégorie B délivré le 15 juillet 1970 par TP Djibouti à M. Mohâmed Daher Sougueh, né en 1942 à Djibouti, fils de Daher Sougueh et de Alouoh Éguer, chauffeur demeurant à Djibouti, avenue 24 maison 62 quartier 3. Le permis de conduire n° 238/47 catésorie B délivré le 23 juin 1971 par TP Djibouti à M. Ali Obsieh Egueh, né en 1928 à Djibouti fils de Obsieh Egueh et de Aouah Ibrahim, demeurant à Djibouti quartier 3 boulevard 25 maison 106. Le permis de conduire n° 241 catégorie B délivré le 14 juillet 1946 par TP Djibouti à M. Abdi Doualeh Ali, né en 1922 à Djibouti fils de Doualeh Ali et de Kadidja Ahmed, chauffeur-propriétaire, demeurant à Djibouti, quartier 5 rue 14 maison 44. Le permis de conduire n° 56/71 catégorie B délivré le 13 janvier 1971 par TP Djibouti à M. Moussa Adaweh Bogoreh, né en 1939 à Ali Sabieh, fils de Adaweh Bogoreh et de Aouah Bileh, vendeur livreur demeurant à Djibouti quartier 6 rue 30 maison 14. Le permis de conduire n° 1037 catégorie B délivré le 20 septembre 1967 par TP Djibouti à M. Hassan Areyeh Barkadleh, né en 1933 à Djibouti, fils de Areyeh Barkdleh et de Gouman Warsama demeurant à Diihouti lotissement Au stade – n° 714/03. Art. 5. Sont suspendus pour une durée de deux mois : Le permis de conduire n° 1811/68 catécorie B délivré le 18 décembre 1968 par TP Djibouti à M. Mondino Cèlestin, né le 9 mai 1948 à Grasse (06), fils de Sébastien et de Bellone Lucie, chef de production, demeurant à l'usine Coubèche à Djibouti. Le permis de conduire n° 13737 catécorie B délivré le 5 décembre 1956 par TP préfecture du Pas-de-Calais à M. Brasseur Bernard, né le 15 juin 1938 à Outreau (Pas-de-Calais), fils de Ernest et de Fargues Antoine, employé de banque, demeurant à Djibouti plateau du Serpent – immeuble de la BNCL. Le permis de conduire n° 187/59 catégorie C délivré le 9 juin 1959 par TP Djibouti à M. Ismaël Abdi Mouhmin, né en 1934 à Djibouti, fils de Abdi Mouhmin et de Abiba Guelleh, chauffeur demeurant à Djibouti quartier 6 #99 rue des écoles. Le permis de conduire n° 491/72 catégorie B délivré par TP Djibouti le 5 avril 1972 à M. Maltas Panttéléimon, né le 22 octobre 1952 à Asmara (Ethiopie), fils de Jean et de Terrazunis Théodora, chef de chantier, demeurant à Djibouti, boulevard de Gaulle cité Roms n° 106. Le permis de conduire n° 856 catégorie B.C.E. délivré le 22 juillet 1970 par TP Djibouti à M. Ahmed Ibrahim Dirieh, né en 1951 à Djibouti, fils de Ibrahim Dirieh et de Mako Fayeh, chauffeur demeurant à Djibouti quartier 5 boulevard 18 n°66. mars 1973 par préfecture de la Seine à Mile Gorski Agnes Marie, née le 19 février 1950 à Toulon (Var), fille de Thadee et de Rit Amélie, attaché touristique, demeurant à l'Ismarde Faverolles 83 190 Ollioules. Art. 6. — Est suspendu pour une durée de 2 mois et 15 jours : Le permis de conduire n° 1084/72 catésorie B délivré le 23 août 1972 par TP Djibouti à M. Bott Lionel, né le 27 novembre 1953 à Arras (Pas-de-Calais), fils de Erwin et de Hurtevent Rejane, militaire demeurant à Obock, 1° compagnie du 5° RIAOM. Art. 7. — Sont suspendus pour une durée de 3 mois : Le permis de conduire n° 429/70 catégorie B délivré le 2 septembre 1970 par TP Djibouti à M. Omar Nour Ahmed, né en 1948 à Malba, fils de Nour Ahmed et de Nofissa Med, chauffeur, demeurant à Ariba à Djibouti. Le permis de conduire n° 349/67 catégorie C délivré le 12 août 1970 par TP Djibouti à M. Omar Ali Saleh, né le 28 février 1943 à Djibouti, quartier 3, avenue 22, maison 51. Le permis de conduire n° 644 catégorie D délivré le 22 octobre 1965 par TP Djibouti à M. Abdi Mahamoud Mouhoumed, né en 1947 à Argueissa, fils de Mahamoud Mouhoumed et de Aïcha Kibar, exploitant taxi, demeurant à Djibouti, quartier 5 rue 38 maison 1. Le permis de conduire n° 257/56 catégorie B.C. délivré le 17 février 1971 par TP Djibouti à M. Ali Omar Oufane, né en 1924 à Djibouti fils de Omar Oufane et de Fatma Hassan. chauffeur. demeurant à Djibouti quartier 4 boulevard 10 n° 90. Le permis de conduire n° 1294/69 catésorie B'et n° 1295 C délivré en 1969 par TP Djibouti à M. Abdi Ibrahim Bideh, né en 1947 à Djibouti, fils de Ibrahim Bideh et de Abida Mohamed. chauffeur demeurant à Djibouti, quartier 5 rue 8. Le permis de conduire n° 760/65 catésorie A 1.B.C.D. délivré en 1965 par TP Djibouti à M. Mohamed Abdou Abdallah, né en 1943 à Djibouti, fils de Abdou Abdallah et de Kadra Mohamed, chauffeur demeurant à Djibouti, avenue 7 maison 26. Le permis de conduire n° 452/69 catégorie C délivré le 23 avril 1969 par TP Djibouti à M. Ahmed Egal Doualeh, né en 1914 à Harar (Ethiopie), fils de Egal Doualeh et de Fatma Ali, entrepreneur demeurant à Djibouti, quartier

7 avenue 33 maison 36. Le permis de conduire n° 552/61 du 18 août 1961 catégorie B.C. délivré par TP Djibouti à M. Abdillahi Guelleh Fayeh, né vers 1949 à Holl Holl, fils de Guélléh Fayeh et de Aïcha Aden, chauffeur demeurant à Djibouti, quartier carton maison 99. Art. 8 — Sont suspendus pour une durée de 3 mois et 15 jours : Le permis de conduire n° 634/77 catégorie B délivré le 5 juillet 1967 par TP Djibouti à M. Saminadin Selva, né le 3 septembre 1943 à Galouapeh (Inde), fils de Sinnanany et Manikon, employé FE demeurant à Diibouti route de l'Arta quartier 4 maison 27. Le permis de conduire dont le numéro, la date et la catégorie sont illisibles, délivré par TP Djibouti à M. Houssein Ahmed Omar né vers 1947 à Djibouti, fils de Ahmed Omar et de Zeinab Kaid. chauffeur, demeurant derrière station de pompage à Ambouli. Art. 9. — Sont suspendus pour une durée de 4 mois : Le permis de conduire n° 264/69 catégorie B délivré le 12 mars 1969 par TP Djibouti à M. Abdillahi Yousseuf Didar, né en 1945 à Djibouti, fils de Yousseuf Didar et de Ibado Arreh, chauffeur de taxi demeurant à Djibouti, quartier 7 avenue 32 maison 10. Le permis de conduire n° 805 catégorie B délivré le 21 septembre 1962 par TP Djibouti à M. Farah Douksieh Liban, né en 1937 à Zeïllah fils de Douksieh Liban et de Kadiga Boulalé, sans profession, demeurant à Djibouti, quartier 4, avenue 14 maison 18. Le permis de conduire n° 502/62 délivré en 1962 par TP Djibouti à M. Abdillahi Guelleh Fayeh, né en 1940 à Doudah, fils de Guelleh Fayeh et de Aïcha Aden, chauffeur, demeurant à Loyada. Art 10: — Est suspendu. pour une durée de 4 mois et 15 jours : Le permis de conduire n° 412/67 catégorie C.B.D. délivré le 24 avril 1968 par TP Djibouti à M. Ahmed Nasser Ali, né en 1945 à Ambouli fils de Nasser Ali et de Kamisso Mohamed, chauffeur, demeurant à Ambouli, avenue 15 n° 21. Art. 11. — Est suspendu pour une durée de 5 mois : Le permis de conduire n° 246/64, catégorie BCD. délivré le 27 mars 1964 par TP Djibouti à M Ahmed Yousseuf Gouled, né en 1923 à Djibouti, fils de Yousseuf Gouled et de Fatma Allaleh, transporteur, demeurant à Djibouti, quartier 5, rue de la Cité, Art. 12. — Sont suspendus pour une durée de 6 mois : Le permis de conduire n° 241/70, catégorie B, délivré le 28 novembre 1972 par TP Djibouti à M. Ali Robleh Guelleh, né en 1946 à Ouéah, fils de Robleh Guelleh et de Aouah Ibrahim, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 7, boulevard 42, n° 18. Le permis de conduire rare 185, catégorie B, délivré le 17 août 1963 par TP Djibouti à M. Moustapha Hassan Meraneh, né en 1945 à Dikhil, fils de Hassan Meraneh et de Naïma Abdou, frigoriste, demeurant à Ambouli, avenue 15, maison 10. Art. 13. — Sont suspendus pour une durée de 7 mois : Le permis de conduire n° 207/72, catégorie À, délivré le 16 février 1972 par TP Djibouti à M. Dujet Daniel, né le 7 février 1956 à Ajaccio (Corse), fils de Jean et de Pauly Irène, demeurant à Valence, 26.000, 11, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny. Le permis de"conduire n° 14/72, délivré le 5 janvier 1972 par TP Djibouti à M: Zacharias Michel, né le 6 novembre 1950 à Baudoncourt (Haute-Saône), fils de Georges et de Simon Paulette, demeurant à Voumenans-par-Lure, 70200. Art. 14 — Est suspendu pour une durée de 19 mois : Le permis de conduire n° 452, catégorie B, délivré le 4 février 1971 par TP Djibouti à M. Houssein Eguem Odawa, né en 1939 à Djibouti, fils de Egueh Odawa et de Gouman Tani, chauffeur, demeurant à Djibouti, bureau syndicat taxi, quartier 2 Art. 15. — Est suspendu pour une durée de deux ans : Le permis de conduire n° 596, catégorie BCD, délivré le 28 juin 1967 par TP Djibouti à M. Abdallah Mohamed Houssein, né en 1937 à Obock, fils de Mohamed Houssein et de Asna Olloh, chauffeur, demeurant à D'iibouti. auartier 2. boulevard 22. maison 3.